

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2015**

Délibération
n° 2015.09.129.B

**Contrat Territoire
Lecture : demande de
subvention au titre de
l'année 2015**

LE VINGT QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 septembre 2015**

Secrétaire de séance : Anne-Marie BERNAZEAU

Membres présents :

Marie-Hélène PIERRE, Fabienne GODICHAUD, Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2015

**DELIBERATION
N° 2015.09.129.B**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : **Madame FOSTAN**

**CONTRAT TERRITOIRE LECTURE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE
2015**

Le Contrat Territoire Lecture signé entre GrandAngoulême et l'Etat le 31 janvier 2013 a pour but de favoriser l'accès à la lecture autour de trois axes principaux :

- 1^{er} axe : coordination et renforcement des actions existantes,
- 2^{ème} axe : conquête des publics éloignés ou empêchés,
- 3^{ème} axe : promouvoir la fréquentation de la médiathèque d'agglomération et des médiathèques du réseau.

Au titre de 2015, dernière année de ce contrat, plusieurs manifestations sont organisées à l'échelle du territoire en coopération avec des acteurs locaux et les médiathèques.

Axe 1 : L'Alpha coordonne et renforce les actions existantes :

- Organisation de la journée d'étude "L'apprentissage de la lecture : pourquoi, comment et avec qui ?",
- "Petites Oreilles en Goguette" (manifestation intercommunale) : expositions, ateliers et animations autour des 0-5 ans.

Axe 2 : En partenariat avec des médiathèques, des enseignants, des associations, L'Alpha va à la rencontre des publics éloignés :

- "Printemps des poètes" en partenariat avec l'association Déclics,
- Formation à destination des professionnels de l'enfance autour des enjeux de la lecture auprès des tous-petits,
- Acquisition de jeux de livres de "Nés pour lire" et dépôt sur le réseau de partenaires.

Axe 3 : L'Alpha poursuit la promotion du futur équipement et prépare son ouverture.

L'objectif de ce troisième axe consiste à faire coïncider deux actions :

- L'ouverture de L'Alpha,
- Lancement de la campagne "Nés pour Lire".

Le comité de pilotage du 17 juin 2015 a validé la programmation culturelle de l'année 2015.

Le montant global des dépenses engagées s'élève à 30 000 € HT, correspondant au plan de financement suivant :

GrandAngoulême	15 000 € HT
Etat	15 000 € HT
Total	30 000 € HT

L'Etat, via la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), participe à hauteur de 50 % du montant total soit 15 000 € HT et GrandAngoulême pour les 50 % restants.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter une subvention auprès de l'Etat (via la Direction régionale des Affaires Culturelles) dans le cadre du Contrat Territoire Lecture 2013-2015 et à signer les documents afférents.

D'IMPUTER les recettes au budget principal 74718 - 3211

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 25 septembre 2015	<u>Affiché le :</u> 25 septembre 2015